



L'Yonne pourrait compter 348 300 habitants à l'horizon 2050

En 2050, 348 300 habitants pourraient résider dans l'Yonne, soit 6 800 de plus qu'en 2013, selon le scénario qui prolonge les tendances actuelles. La hausse démographique reposerait uniquement sur l'excédent migratoire de plus en plus élevé, le déficit de naissances sur les décès s'accroissant. Avec moins d'un habitant sur deux en âge de travailler et un sur cinq âgé de 75 ans ou plus, la population de l'Yonne pourrait fortement vieillir.

Jean-François Louis, Insee

En 2050, la population de l'Yonne pourrait atteindre 348 300 habitants, 6 800 de plus par rapport à 2013 en retenant le scénario central, c'est-à-dire si les tendances démographiques observées récemment se poursuivaient (figure 1). Le département figurerait parmi les départements gagnant des habitants, comme la Côte-d'Or, le Doubs et le Territoire de Belfort. Après une période de hausse sur plusieurs décennies, la récente baisse de 1 600 résidents entre 2010 et 2015 constituerait plutôt une phase transitoire ouvrant sur une légère croissance jusqu'en 2050, de moins de 0,1 % par an.

Dans l'hypothèse où les femmes auraient plus d'enfants et l'espérance de vie serait plus élevée (scénario population haute), l'Yonne gagnerait environ 35 500 habitants par rapport à 2013, avec un rythme annuel moyen de 0,3 %. À l'inverse, dans le scénario de population basse, le département perdrait près de 18 000 habitants et s'approcherait des 323 500 résidents.

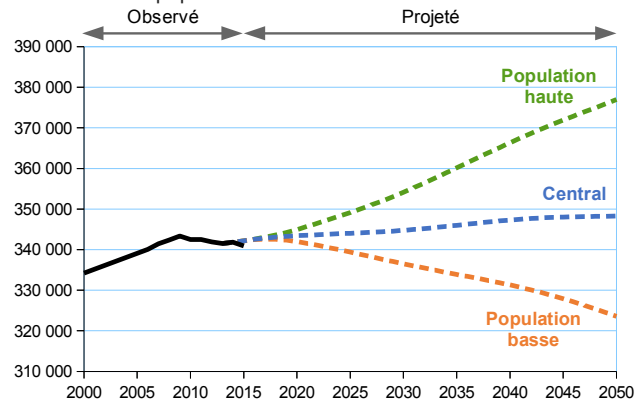
L'excédent migratoire compenserait le déficit naturel

Le solde naturel de l'Yonne, quasi nul ou légèrement négatif depuis 1982, pourrait devenir de plus en plus déficitaire (figure 2). Le vieillissement s'installant durablement, les décès l'emporteraient sur les naissances. Le solde naturel, estimé à - 0,1 % par an sur la période 2013-2020, s'accroîtrait jusqu'à atteindre - 0,4 % par an entre 2040 et 2050.

Les migrations pourraient plus que compenser ce déficit naturel et empêcher la perte de population. Les migrations augmenteraient régulièrement jusqu'en 2050, passant d'un solde de 0,2 % par an entre 2013 et 2020 à 0,4 % par an entre 2040 et 2050. Après la Nièvre et la Saône-et-Loire, l'Yonne serait le département où la variation des flux migratoires serait la plus élevée. Il bénéficie en effet d'une certaine attractivité liée à la proximité du bassin parisien.

1 Entre 323 600 et 377 000 habitants en 2050

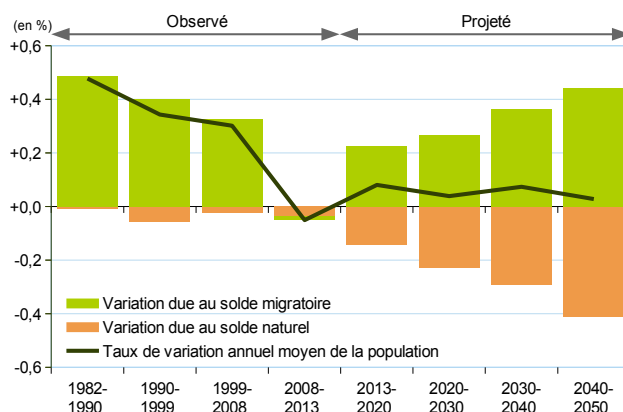
Évolution de la population de l'Yonne à l'horizon 2050



Sources : Insee, Omphale 2017 (scénarios 2018), Recensements de la population

2 Le déficit naturel se creuserait jusqu'en 2050

Composantes d'évolution de la population de l'Yonne



Sources : Insee, Omphale 2017 (scénario central 2018), Recensements de la population

3 L'Yonne, parmi les quatre départements de la région dont la population augmenterait

Évolution de la population par département à l'horizon 2050

	Population en 2050	Variation 2013-2050	Moins de 20 ans		20-64 ans		65 ans ou plus		dont 75 ans ou plus	
			Part en 2050 (%)	Variation 2013-2050 (en points)	Part en 2050 (%)	Variation 2013-2050 (en points)	Part en 2050 (%)	Variation 2013-2050 (en points)	Part en 2050 (%)	Variation 2013-2050 (en points)
Côte-d'Or	566 400	+ 36 600	21,3	- 2,2	51,8	- 6,5	26,9	+ 8,7	16,9	+ 7,5
Doubs	562 700	+ 29 400	22,7	- 2,3	51,0	- 6,9	26,3	+ 9,2	15,7	+ 7,1
Jura	252 600	- 7 900	20,3	- 3,6	46,0	- 9,6	33,7	+ 13,2	20,8	+ 10,1
Nièvre	184 500	- 30 700	17,8	- 2,3	43,8	- 10,7	38,4	+ 13,0	24,1	+ 10,3
Haute-Saône	211 600	- 27 300	19,4	- 4,5	45,4	- 11,2	35,2	+ 15,7	21,3	+ 11,5
Saône-et-Loire	548 800	- 7 400	19,4	- 2,8	46,3	- 8,9	34,3	+ 11,7	21,6	+ 9,6
Yonne	348 300	+ 6 800	21,3	- 2,2	46,0	- 9,5	32,7	+ 11,7	20,2	+ 9,1
Territoire de Belfort	148 500	+ 4 200	22,7	- 2,2	51,6	- 6,6	25,6	+ 8,8	15,1	+ 6,5
Bourgogne-Franche-Comté	2 823 500	+ 3 700	20,8	- 2,6	48,3	- 8,3	30,9	+ 10,9	19,0	+ 8,6
France métropolitaine	71 628 000	+ 7 930 200	22,0	- 2,3	50,7	- 7,2	27,3	+ 9,6	16,4	+ 7,3

Source : Insee, Omphale 2017 (scénario central 2018)

La part de la population en âge de travailler perdrait 10 points

Selon le scénario central, environ 74 000 habitants seraient âgés de moins de 20 ans en 2050, soit 21 % des Icaunais contre 24 % en 2013. Cette diminution serait moins prononcée qu'au niveau régional et du même ordre qu'en Côte-d'Or et que dans le Territoire de Belfort. Le vieillissement des Icaunais est récent et ne commencerait que très progressivement à avoir des effets sur la répartition par âge de la population.

En revanche, la population en âge de travailler diminuerait plus fortement. L'Yonne compterait 160 000 résidents de 20 à 64 ans en 2050 (figure 3). Avec 46 % de la population, ils représenteraient moins de la moitié des habitants, en dessous des parts régionale et nationale, respectivement de 48 % et 51 % et surtout 10 points de moins qu'en 2013.

Les 65 ans ou plus représenteraient un tiers des Icaunais

Avec près d'un tiers d'habitants âgés de 65 ans ou plus en 2050, la population de l'Yonne vieillirait fortement. La part des 65 ans ou plus augmenterait de près de 12 points comme en Saône-et-Loire, une progression plus forte que pour la région. En 2013, ils ne représentaient que 20 % de la population départementale.

Plus d'un Icaunais sur cinq pourrait être âgé de 75 ans ou plus en 2050. Avec environ 70 000 personnes, cette tranche de la population augmenterait ainsi de 85 % en 35 ans. ■

Source et définitions

Les projections démographiques à l'horizon 2050 présentées dans cette publication sont réalisées à partir du modèle **Omphale**. Il consiste à simuler l'évolution de la population par sexe et âge à l'aide de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Le modèle fait évoluer ces composantes selon divers scénarios, en prenant comme point de départ la population recensée au 1^{er} janvier 2013, sans intégrer de facteurs exogènes comme le marché foncier ou l'impact des politiques publiques territoriales. **Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions.**

Le scénario national établi en 2017 a été adapté pour tenir compte des dernières tendances, disponibles au travers du recensement de la population et des données de l'état civil. Si les hypothèses de fécondité et de mortalité n'ont pas été modifiées, la répartition des migrations au sein du territoire national a été revue. Ainsi, les migrations ont été révisées à la baisse pour certains départements de la région par rapport aux estimations précédentes.

Scénario	Indice conjoncturel de fécondité	Mortalité	
	Valeur cible en 2016 (puis maintien jusqu'en 2050)	Espérance de vie à la naissance (2050)	
		Hommes	Femmes
Population haute	2,0	88,4	91,6
Central	1,9	85,8	89,2
Population basse	1,7	83,5	87,3

Source : Insee, Omphale 2017 (scénarios 2018)

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès enregistrés au cours de l'année.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et celles sorties au cours de l'année.

Indice conjoncturel de fécondité (ICF) : nombre moyen d'enfants par femme d'une génération fictive de femmes qui auraient pendant toute leur vie féconde, les taux de fécondité observés à chaque âge au cours de l'année considérée.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Isabelle Revillier

ISSN : 2497-451X

© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Bertrand M., « La population resterait stable en Bourgogne-Franche-Comté à l'horizon 2050 », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n°59, septembre 2018.
- Chassard M., « En Bourgogne-Franche-Comté, plus de décès désormais que de naissances », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 52, janvier 2018.

